



Communiqué de presse

19 mars 2013

## 8<sup>e</sup> édition des Trophées bretons du développement durable : ouverture des inscriptions le 18 février 2013

L'État, l'ADEME, et la Région Bretagne lancent, pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, les Trophées bretons du développement durable. Associations, entreprises, collectivités locales et établissements d'enseignement de la région sont invités à concourir du 18 février au 30 juin 2013.

Créés en 2005, les Trophées bretons du développement durable ont pour objectifs d'encourager et de valoriser les initiatives bretonnes exemplaires. Ces distinctions sont l'occasion pour des associations, entreprises, collectivités locales et établissements d'enseignement de faire valoir leurs projets de développement durable. En 2012, plus de 100 participants ont candidaté au projet et 5 lauréats ont été récompensés.

### Un concours régional pour faire avancer les pratiques du développement durable

Pour s'inscrire, les différentes catégories de candidats remplissent un formulaire en ligne à l'adresse suivante [www.tropheesdd-bretagne.org](http://www.tropheesdd-bretagne.org). Chacun présente son projet responsable qui doit s'articuler autour des quatre dimensions du développement durable : économique, sociale, environnementale et qualité démocratique. A l'automne prochain, un lauréat régional sera récompensé dans chacune des 4 catégories pour la qualité et le caractère innovant de son projet en faveur du développement durable. La cérémonie est également l'occasion de créer un réseau et d'échanger sur les bonnes pratiques via des ateliers.

#### PRIX SPECIAL IMAGINER L'AVENIR

Le thème spécifique de cette année « Imaginer l'avenir » récompensera un projet qui anticipe les modes de vie de demain en inventant des biens et services : répondre à un besoin social nouveau, participer à de nouvelles manières de consommer, d'habiter, de se divertir, de produire, de diffuser. Bref, imaginer la Bretagne de demain.

Un prix spécial sera décerné autour du thème « Imaginer l'avenir ».

## PAROLES DE LAURÉAT : Trophée « Collectivité » 2012 – Communauté de communes du Val D'Ille –

Soazig Rouillard, Animatrice Energie Climat Mobilités

### Vous avez été lauréat « Collectivité » de l'édition 2012, quel était votre projet ? »

Depuis 2008, la Communauté de communes du Val D'Ille (regroupement de 10 communes au nord de Rennes) a mis en place une politique volontariste vis-à-vis des transports pour favoriser l'intermodalité. Nous avons donc réalisé des travaux d'aménagement public pour relier entre eux les moyens de transport : bus, vélo, train. Les travaux sur les pistes cyclables et sur l'aménagement du nouvel arrêt de bus, dans la zone d'activité du Cap Malo, ont commencé en octobre 2011. Des vélos à assistance électrique sont proposés à la location depuis juillet 2012.

### Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer aux Trophées ?

Notre objectif était de faire connaître ce projet afin de le partager, donner envie et continuer à faire changer les comportements pour tendre vers une circulation raisonnée. Les Trophées sont un outil de développement et d'encouragement. Lors des ateliers réalisés le jour de la cérémonie, nous avons senti que les acteurs présents avaient besoin de ce moment de dialogue et d'échange sur les bonnes pratiques. Nous sommes parfois seuls devant notre projet et les Trophées permettent de donner du sens et de faciliter les liens pour améliorer et enrichir les pratiques de développement durable en Bretagne.

Le jury sera composé des organisateurs des Trophées ainsi que des partenaires de l'opération : l'Académie de Rennes, Aiguillon Construction, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale de Bretagne, le Crédit Mutuel de Bretagne, Bruded, les Chambres de commerce et d'industrie de région Bretagne, Armor-lux Bretagne Développement Innovation et la SNCF.

